ANGOULINS SUR-MER le Mag

N°31
décembre
2026



12 / DOSSIER

2027 : l'avenue Lisiack fait peau neuve

23 / ANGOULINOIS(E)

Line Bourdel, championne angoulinoise de la lecture

www.angoulins.fr •



20 ans de jumelage entre Angoulins et Panticosa

Pour cet anniversaire, les 17 et 18 octobre, Angoulins a reçu une délégation espagnole du village aragonais Panticosa, conduite par le Maire Jesús Maria Uriz Zuloaga et le président du comité de jumelage espagnol Duaso.

Ils ont été accueillis par le Maire Jean-Pierre Nivet et la présidente du comité de jumelage Maria Encinas, d'un week-end culturel et festif qui s'est achevée par une cérémonie dans le parc municipal, autour de la d'un néflier du Japon et le renouvellement de la signature de la charte d'échange et d'amitié entre les deu

N°31
décembre
2026

AU SOMMAIRE

4 / **FLASHBACK**
Retour sur les derniers mois

8 / **EN BREF**
Tout savoir sur les élections

12 / **DOSSIER**
2027 : l'avenue Lisiack fait peau neuve

14 / **DOSSIER**
Pôle action sociale

16 / **EN MAIRIE**
Le service urbanisme

17 / **LE SAVIEZ-VOUS ?**

18 /**VOS RENDEZ-VOUS**
Angoulins fête Noël - Agenda

19 / **MÉDIATHÈQUE DE L'ESTRAN**

20 / **DU CÔTÉ DES ASSOS**

21 / **ON JOUE ?**
Page destinée aux enfants

22 / **EXPRESSION LIBRE**

23 / **ANGOULINOIS**
Line Bourdel

TOUTES LES INFOS SUR ANGOULINS.FR mais aussi sur Facebook **www.facebook.com/Angoulins.sur.Mer**

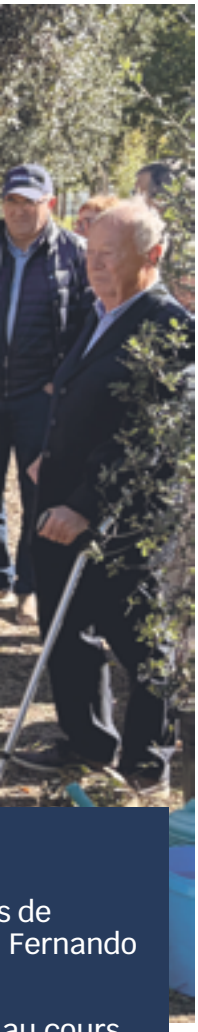

s de
Fernando

au cours
plantation
ux villages.

Une dynamique au service de toutes et tous



Après un printemps et un été animés par de multiples manifestations festives, culturelles et sportives, auxquelles vous avez joyeusement participé, cette fin d'année est marquée par d'importants travaux urbains et de voirie visant à répondre à des besoins de maintenance et de réparation, en particulier concernant des réseaux vieillissants d'eau potable et d'assainissement.

Ces travaux se poursuivront début 2027 par la rénovation de l'avenue Lisiack et l'intégration du lotissement des Grandes Maisons au sein du quartier La Motte Grenet. Parallèlement, le projet de construction d'un Pôle enfance, sur l'emplacement de l'actuelle école maternelle, est lancé et la création d'une micro-crèche répondant mieux aux besoins locaux est à l'étude.

Notre salle Ferrant, sérieusement endommagée par un incendie en octobre dernier sera inutilisable pendant plusieurs mois. Sa remise en état est envisagée en améliorant son isolation et en la dotant de panneaux photovoltaïques dans le cadre d'une boucle d'autoconsommation énergétique municipale. Les associations utilisant cette salle sont accompagnées pour poursuivre au mieux leurs activités et je remercie les municipalités avoisinantes qui ont fait preuve, en les accueillant, d'une belle solidarité inter-communes.

Bon anniversaire au jumelage Angoulins-Panticosa, qui a fêté ses 20 ans en accueillant une délégation de cette petite ville d'Aragon avec laquelle nous avons tissé de magnifiques liens d'amitié aussi bien personnels qu'institutionnels.

Plus que jamais à votre écoute et engagés dans l'amélioration de votre quotidien, tout en préparant l'avenir de notre commune, l'ensemble des élu(e)s et des agents municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année !

Au plaisir toujours renouvelé de vous rencontrer.

Jean-Pierre NIVET
Maire d'Angoulins-sur-Mer
Vice-président de l'Agglomération de La Rochelle

Lotissement Les Grandes Maisons : c'est parti !

Belle cérémonie le 2 octobre dernier pour le lancement de ce chantier de 35 logements en cœur de bourg, avec les premières livraisons de maisons attendues pour l'été 2027 et d'appartements fin 2027 - début 2028.

Le Maire, Jean-Pierre NIVET, a posé la première pierre symbolique en compagnie de M. Frédéric MILHIET, Président de l'Office Public HLM de l'Agglomération et représentant également la CdA, ainsi que les représentants des promoteurs ARPEGE et EDEN et la représentante de l'Etablissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine. Les conseillers municipaux, les architectes du cabinet BPG, les entreprises et de futurs habitants étaient présents pour l'occasion sous un soleil radieux.



ANGOULINS SUR-MER

Directeur de la publication : Jean-Pierre Nivet. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Nivet. Équipe de rédaction : Jean-Pierre Nivet, Laurent George, Pascale Aunis, Séverine Bertaud, Sophie Bellouard, Thomas Jutant, Lisa Miramont, Carole Ferrer, Laurence Verdonn associations. Conception : Mairie d'Angoulins. Maquette RC2C. Crédit Photos : Michèle Babeuf, Géraldine Pennamen, Laurent George, Sophie Bellouard, Pascale Aunis, Thomas Jutant, Marie-Hélène Nivet, Lisa Miramont, Adobe Stock, associations. Impression : Imprimerie Rochelaise. Angoulins Le Mag intègre dans sa fabrication une réflexion environnementale et fait appel à un imprimeur certifié. Cet imprimé est certifié PEFC 10-31-1240. Dépôt légal n° 549 du 30 janvier 1996. Tirage 2 500 exemplaires - dépôt 4e trimestre 2026.

31 octobre



< Halloween
Près de 250 monstres, lutins et farfadets en herbe se sont retrouvés sous la halle ce samedi 31 octobre. Les 25 litres de la traditionnelle soupe des sorcières ont été engloutis en un temps record. Les bonbons et les gâteaux ont pris le relais !



> Octobre Rose
Une belle mobilisation pour Octobre Rose, match de basket, flashmob, marche, exposition et vente de gâteaux ont rapporté plus de 1000 € reversés entièrement à la Ligue contre le cancer.

3 et 9 o



6 septembre

Forum des associations
Les associations angoulinoises ont présenté leurs diverses propositions d'activités dans le parc municipal sous un beau soleil de septembre. Les Angoulinois ont pu échanger avec les associations et assister à des démonstrations. Les performers et bénévoles ont reçu des diplômes pour les féliciter. Un stand atout jeunes a mis en valeur les jeunes angoulinois et leurs talents.

20 septembre

> Journée du patrimoine
Cette année pour les Journées européennes du patrimoine, les visiteurs curieux ont découvert notre mairie, l'église et la nouvelle Base Nautique, inaugurée en août dernier. Une journée conclue en beauté avec un moment convivial au port du Loiron.





octobre

22 août

Angoulins fait son cinéma
Une belle soirée dans le parc municipal d'Angoulins. La municipalité a proposé aux Angoulinois un Concert du groupe Les Zévadés de la Zic, suivie de la projection du film "En Fanfare". Une restauration par les foodtrucks a été proposée.
Une agréable soirée à laquelle les Angoulinois ont répondu présents.



Juillet – août



< Les vendredis de l'été
Des foodtrucks ont investi le parc municipal tous les vendredis de l'été. L'occasion de se retrouver pour profiter du parc dans une ambiance conviviale, autour d'un apéritif entre amis ou en famille.



> Marché des arts
Encore un beau succès pour cette 9e édition avec plus de 700 visiteurs qui ont pu profiter du marché mais aussi du concert sur la place Michel Crépeau.

25 ju



26 juin

Musique en Fête
Encore plus de 1000 personnes pour profiter des 7 concerts de la soirée organisée en partenariat avec Musicadanse. Un succès qui dure depuis plus de 20 ans pour cet événement dont la restauration était assurée par des associations angoulinoises.

13 juillet

> Fête nationale
Toujours plus de monde pour la déambulation en musique au son des cuivres du groupe Les Band'amis jusqu'à La Manon où était tiré le traditionnel feu d'artifice.





uillet

www.tissonsdesliens.fr

29 mai

Piano à quai
Une soirée festive et animée au port du Loiron orchestrée par les professeurs de musique et leurs élèves de l'association Musicadanse. Les musiciens nous ont transportés et envoutés avec leur musique. Une soirée où le beau temps était au rendez-vous. Pas moins de 400 personnes étaient présentes pour profiter de la musique et de l'océan.



CITOYENNETÉ

La Semaine Bleue



La Semaine Bleue est devenue un rendez-vous incontournable de la vie angoulinoise.

Chaque année, elle permet de mettre à l'honneur nos aînés, de favoriser les rencontres et de créer des liens entre les générations.

Pour cette édition 2026, la Commune (avec le soutien du département de la Charente-Maritime et le CNSA), associations, écoles et acteurs locaux se sont à nouveau mobilisés pour proposer un programme riche et varié, pendant un mois du 18 septembre au 16 octobre.

Les animations ont débuté avec le traditionnel café des parents, organisé en partenariat avec l'APE, avant de laisser place à de nombreux rendez-vous : soirée jeux de société à la médiathèque, jeux en bois au parc municipal, ou encore dictée collective avec le Club Espoir et l'école.

La culture était également au rendez-vous avec la compagnie « J'peux pas, j'ai théâtre », les lectures de contes proposées aux écoliers par un collectif d'Angoulinois, ainsi qu'un magnifique concert de la formation Gospel Rivers à l'église. L'association Renc'arts a présenté les œuvres de ses membres lors d'une exposition.

Des rencontres au cœur de l'événement

L'EHPAD a participé pleinement à cette semaine avec une journée portes ouvertes, permettant aux visiteurs de découvrir l'établissement, d'échanger avec les équipes et d'assister à une conférence sur la protection juridique des personnes âgées. Mais c'est surtout autour des rencontres intergénérationnelles que de beaux moments ont été partagés. Les enfants du Relais petite enfance intercommunal ont ainsi rejoint les résidents pour participer à des parcours ludiques autour de l'équilibre. La prévention et le bien-être étaient aussi au programme : visites de la clinique INICEA, dépistages, ateliers de sophrologie, sensibilisation aux gestes qui sauvent et matinée de la forme en partenariat avec l'association de badminton. Le forum « Bien vivre à Angoulins » a permis aux habitants de rencontrer les acteurs locaux et de s'informer sur la santé, les loisirs, le logement et l'accès aux droits.

Au-delà de ces rendez-vous, la Semaine Bleue traduit une volonté forte : favoriser les échanges, préserver l'autonomie et lutter contre l'isolement. Elle rappelle que le bien-vieillir est l'affaire de tous et que les liens entre générations se construisent grâce à des initiatives concrètes, au plus près des habitants.

À Angoulins, « Tisser des liens » entre les générations, c'est contribuer à une commune plus solidaire, attentive à chacun et où chacun trouve sa place. •







ÉCOLES



Climat : s'adapter au changement

Les épisodes de forte chaleur de 2026 ont mis en évidence la nécessité d'adaptation des bâtiments scolaires, construits à une époque où il fallait économiser le chauffage et donc favoriser l'apport du soleil, notamment par de grandes surfaces vitrées.

Les bâtiments Jean Moulin et Hélène Boucher, dont la façade est exposée plein sud, ont été équipés de brise-soleils.

Par ailleurs, courant juin, la mairie a acheté des ventilateurs mobiles pour les salles de classes et le restaurant scolaire, ainsi que des brumisateurs pour chaque cour d'école.

Dans un second temps, la commune a acquis des rafraîchisseurs d'air et des ventilateurs de plafond qui seront en place pour le printemps 2027.

Un diagnostic a également été réalisé par un prestataire spécialisé en octobre 2026.

Le confort d'été est une des priorités confiée à l'équipe technique qui travaille actuellement sur le programme du nouvel équipement Ecole Maternelle / pôle enfance prévu par la municipalité au cours du mandat. Les parents, enseignants et agents seront associés à sa réalisation.

SÉCURITÉ



Les défibrillateurs dans la commune

Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe (DAE), quel que soit son âge.
Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons (alerte précoce, réanimation cardio-pulmonaire immédiate, DAE, réanimation spécialisée) qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.

N'hésitez pas à installer sur vos téléphones portables l'application « **Staying Alive** » où tous les défibrilateurs sont révélés sur le territoire national.

Retrouvez la carte des défibrillateurs à Angoulins sur le site internet de la Ville en flashant le QR code.

VÉTÉRINAIRE



Nouvelle dynamique pour la clinique vétérinaire

Suite au départ à la retraite du Dr Joubert, le Dr Piveteau prend le relais. Deux vétérinaires assurent désormais les consultations et Isabelle, auxiliaire spécialisée vétérinaire (ASV), reste également à vos côtés pour vous accompagner au quotidien.
La clinique de l'Arche élargit ses prestations, des consultations de médecine générale, imagerie, et interventions chirurgicales.

ENVIRONNEMENT



Ramenez votre sapin

Du **26 décembre au 22 janvier,** les Angoulinois ont la possibilité de déposer leurs sapins **NATURELS** et **SANS DÉCORATION ni SAC A SAPINS** dans le point de collecte situé sur le parking du cimetière, rue Pasteur.

Ces résineux seront broyés avec la taille des autres arbres et utilisés pour protéger les plantations communales. Un geste écologique pour bien finir ou commencer l'année.

CITOYENNETÉ

Élection présidentielle 18 avril et 2 mai



En 2027, les électeurs seront amenés à désigner le Président de la République au suffrage universel direct, les 18 avril et 2 mai.

Afin de pouvoir participer au scrutin, il est nécessaire de vérifier son inscription sur les listes électorales et, le cas échéant, de procéder à son inscription dans les délais réglementaires.

Pour être admis à voter, il faut être de nationalité française, être âgé d'au moins 18 ans la veille du scrutin, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes atteignant l'âge de 18 ans, sous réserve qu'ils aient effectué leur recensement citoyen et qu'ils remplissent les conditions requises.

MODICATION DES LIEUX DE VOTE

En raison de l'indisponibilité de la salle Louis-Ferrant, les bureaux de vote n° 3 et n° 4 seront exceptionnellement transférés au restaurant scolaire, situé rue Saint-Gilles, à proximité du bureau de poste.

Les électeurs inscrits dans ces deux bureaux de vote seront informés individuellement de cette modification par courrier.

UNE REFONTE GÉNÉRALE COMME À CHAQUE PRÉSIDENTIELLE

En année de refonte, il est procédé à une révision totale des listes électorales. Chaque inscrit sur les listes électorales recevra une nouvelle carte d'électeur. Il ne sera alors plus possible d'utiliser votre ancienne carte le jour du scrutin.

Pensez à vérifier et mettre à jour vos informations personnelles en mairie ou sur le site www.service-public.fr pour recevoir votre nouvelle carte et les professions de foi. •



Pour voter

La date limite d'inscription pour participer au scrutin est fixée au vendredi 12 mars 2027. Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en ligne sur le site www.service-public.fr ou directement auprès du service Élections de la mairie, accompagnées des justificatifs nécessaires.

Les nouveaux habitants de la commune ainsi que les personnes ayant changé d'adresse sont invités à vérifier leur situation électorale afin de s'assurer de leur inscription dans le bon bureau de vote. •

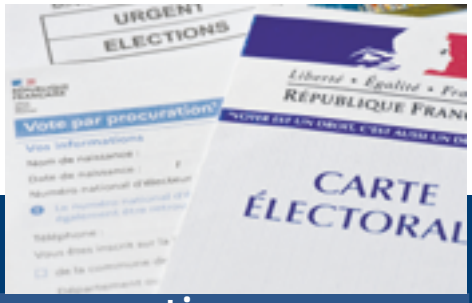

Et par procuration

Les électeurs qui ne pourront pas se déplacer le jour du scrutin ont la possibilité de faire établir une procuration au bénéfice d'un autre électeur. La demande peut être réalisée en ligne sur maprocuration.gouv.fr ou auprès d'un commissariat de police, d'une brigade de gendarmerie ou d'un consulat.

Le mandataire peut être inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Il devra néanmoins se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter en son nom. •

SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Tous concernés

La vitesse excessive des véhicules revient régulièrement dans les remarques des administrés, alors que l'ensemble du village est en zone 30 depuis 2017.

Pour autant, la Gendarmerie Nationale procède à des contrôles réguliers, qui se sont traduits par de nombreuses verbalisations au cours des derniers mois.

En amont des phases de coercition, la commune s'est équipée d'un radar pédagogique, alimenté par l'énergie solaire, et qui sera positionné dans les secteurs sensibles de la commune.

Soyons citoyens ! •

CIMETIÈRE



La commune reprend des concessions

Afin d'entretenir le cimetière communal et de maintenir des possibilités d'inhumation pour les familles angoulinoises, la commune engage une procédure de reprise des concessions en état d'abandon.

Certaines concessions ne sont plus entretenues par les familles et présentent un état de dégradation avancé. Cette situation affecte l'aspect général du cimetière et peut présenter des nuisances pour les visiteurs et les concessions voisines.

Cette procédure de reprise de concessions répond également au manque d'emplacements disponibles et permettra de libérer des espaces et de répondre aux besoins futurs. •



CORPS-MORTS

Hivernage du port

Pas de panique si, à marée basse, vous ne voyez plus les corps-morts dans le port du Loiron.

Chaque année, la Commune procède à l'enlèvement, en novembre, de la bouée des corps-morts afin de minimiser l'usure des chaînes. Les usagers sont informés par mail et doivent formuler la demande express de les conserver par mail ou par courrier.

Elles seront repositionnées en mars. •



INFORMATION

Reprise de concessions

Des panneaux d'information ont été installés sur les concessions concernées afin d'inviter les familles et ayants droit à se faire connaître.

Vous êtes concerné ? Si vous reconnaissez une concession appartenant à votre famille, contactez la mairie.

En l'absence de manifestation des familles et sous réserve du respect des conditions réglementaires, la procédure de reprise pourra être engagée. •

2027 : l'avenue Lisiack fait peau neuve

PLAN DE L'AVENUE LISIACK RÉNOVÉE

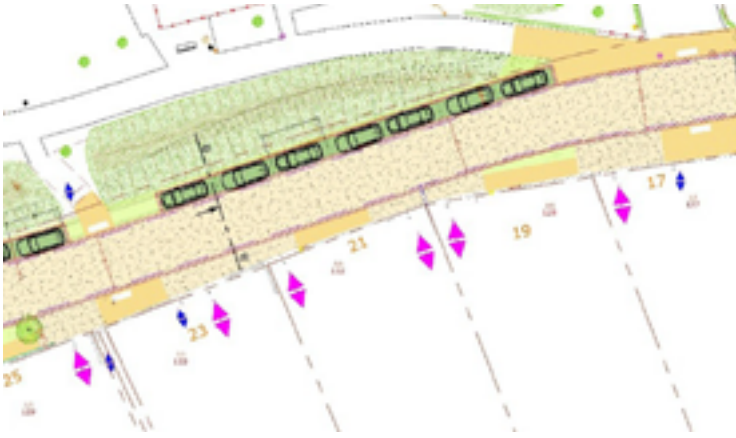



Un projet ambitieux pour une voie majeure

L'avenue du commandant Lisiack est non seulement le lien entre le centre-bourg et la gare, mais elle deviendra également une des principales entrées du village avec la création du futur échangeur nord sur la RD137.

Après des travaux préalables de remise en état du réseau d'assainissement, fin 2026, le projet prévoit :

- Une reprise totale des trottoirs et de la chaussée, avec au moins un trottoir aux normes d'accessibilité sur toute la longueur (voir coupe ci-contre),

- La préservation des 28 platanes qui bordent la voie (sauf un sujet malade qui sera remplacé),

- Le maintien de 18 places de stationnement,

- Un tracé permettant la bonne cohabitation des bus et des vélos, avec la réalisation d'un « chaussidou ».

Le projet a été présenté aux riverains lors d'une réunion en mairie. Des informations complémentaires personnalisées leur seront adressées. Le coût du projet (études et travaux) s'élève à 1,25 M€ TTC, réparti sur deux exercices budgétaires 2026 et 2027. •

Le calendrier : janvier à juin 2027

Le chantier est prévu en 4 étapes, et se réalisera de la mairie à la gare. La rue sera totalement barrée, sauf accès riverains.

Une organisation sera mise en place par la CdA de la Rochelle pour la collecte des poubelles et le trajet alternatif des bus. L'organisation permettra bien évidemment l'accès des secours et le maintien des soins et services à domicile. •

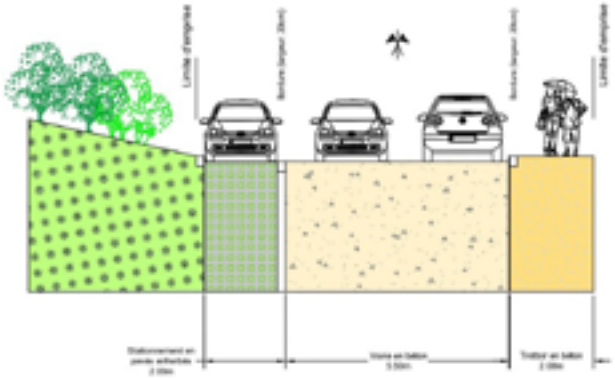



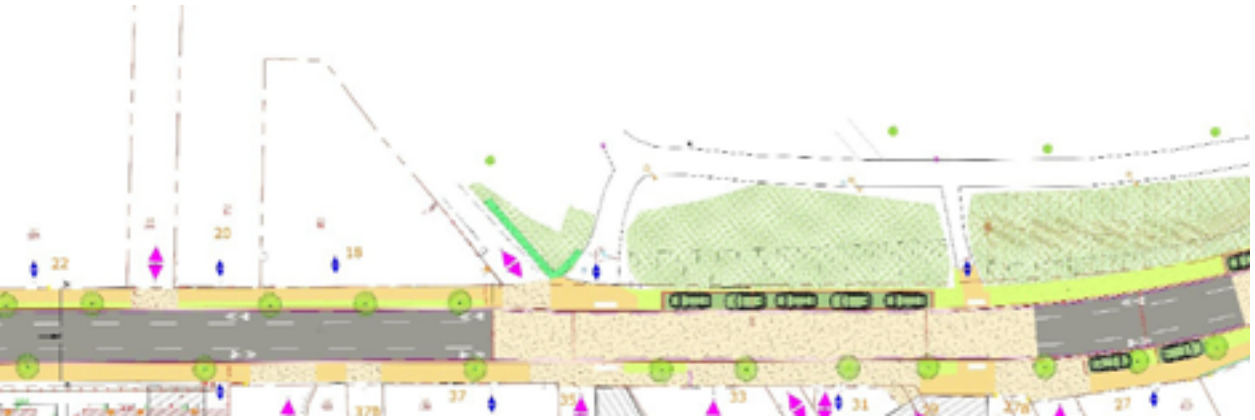



Pôle Action Sociale

Le Pôle Action Sociale est un lieu ressource ouvert aux habitants, qui permet de trouver écoute, information et accompagnement dans de nombreux domaines.

En complément des actions menées par le Centre communal d'action sociale (CCAS), le Pôle facilite l'accès aux services et propose des réponses adaptées aux besoins de chacun.

Vous accompagner au quotidien

Le Pôle Action Sociale accueille différentes structures intervenant dans des domaines variés :

Petite enfance et parentalité : le Relais Petite Enfance informe et accompagne les parents ainsi que les assistantes maternelles.

Emploi et insertion professionnelle : les associations d'aide à l'emploi et de développement de l'emploi proposent un accompagnement aux personnes dans leurs démarches et leur parcours professionnel.

Accès aux droits et médiation : deux conciliateurs de justice assurent deux permanences hebdomadaires pour aider les personnes à rechercher une solution amiable à certains différends.

Un conseiller Numérique de la CdA de La Rochelle pour vous accompagner dans vos pratiques numériques.

Accompagnement social et autonomie : les services du Département sont également présents, avec notamment une coordinatrice autonomie, une assistante sociale et les services de la Protection maternelle et infantile (PMI).

Une nouvelle permanence dédiée à l'emploi et à l'insertion

À compter du mercredi 3 décembre, une nouvelle permanence sera proposée par le PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi), venant compléter les dispositifs déjà accessibles au sein du Pôle, le PLIE est un dispositif d'accompagnement renforcé et individualisé vers un emploi durable ou une formation, il s'adresse aux personnes éloignées de l'emploi qui résident sur l'une des 28 communes de l'Agglomération de La Rochelle.

Plus près des besoins des habitants

Depuis 2021, la commune poursuit le développement des services proposés et encourage la coopération entre les différents acteurs du Pôle Action Sociale. Des rencontres régulières entre professionnels, agents municipaux et élus contribuent à renforcer cette dynamique collective et à mieux prendre en compte les besoins de la population.

Que ce soit pour une question liée à la petite enfance, à l'emploi, aux démarches administratives, à la vie familiale ou à l'autonomie, le Pôle Action Sociale constitue ainsi une porte d'entrée vers de nombreux services.

ZOOM SUR

Le Relais Petite Enfance

Le **Relais Petite Enfance** (RPE) intercommunal est un service gratuit et de proximité, destiné aux familles et aux professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant.
Un lieu de ressources, le Relais informe, conseille et accompagne les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil et leurs démarches liées à l'emploi d'une assistante maternelle. Le RPE intercommunal propose également pour les assistantes maternelles des temps de rencontres, d'échanges et de partage d'expériences lors d'ateliers d'éveil pour les tout-petits. Ces temps permettent de les accompagner au mieux dans leur pratique professionnelle.
Au-delà des ateliers d'éveil, le RPE contribue ainsi à créer du lien entre les familles, les professionnelles et les partenaires du territoire.

Ce relais est complêté par le **Lieu d'Accueil Enfant-Parents** (LAEP) qui est une structure supplémentaire de rencontre et d'aide à la parentalité à l'initiative de plusieurs communes dont Angoulins. Il reçoit gratuitement les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte (parents, grand-parents). Horaires d'ouverture :
- Le mardi de 9h30 à 11h30 à La Jarne
- Le mercredi 15h30 à 17h30) Chatelaillon.

Contact référent à Angoulins :
Serge Chevallereau 05 46 56 82 25 •



Magali CARTIER a pris ses fonctions au CCAS et à l'action sociale.

Recemment arrivée, en octobre 2026, Magali CARTIER rejoint le service Affaires Générales. Elle est toujours à l'écoute, elle apporte un soutien attentionné au quotidien dans le cadre de ses missions d'accompagnement des Angoulinois.
Elle coordonne également les événements et les ateliers liés à l'action sociale, comme la Semaine Bleue, et assure par ailleurs la gestion du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

LES PARTENAIRES DU PÔLE

Association d'Aide à l'Emploi
Les mardis jeudi et vendredi
sur rendez-vous - 05 46 37 14 55

ADEF
Permanence le 3e mardi du mois
sur rendez-vous - 05 46 41 09 06

PLIE
Le 2e mercredi du mois
Sophie MOUILLERON,
sur rendez-vous - 06 98 99 93 97

Assistantes sociales
Lundi de 14h à 17h
Jeudi de 9h à 12h
sur rendez-vous - 05 17 83 44 73

Protection Maternelle et Infantile (PMI)
Tous les vendredis de 14h à 16h30
sur rendez-vous - 05 17 83 44 82

Coordonnatrice Autonomie
Le 1er mercredi du mois de 9h à 12h
sur rendez-vous - 05 17 83 44 18

Conciliateurs de justice
Lundi 9h à 12h et mercredi de 15h à 17h
sur rendez-vous
Monsieur TUGULESCU - 06 86 95 86 97
Monsieur DELHAL - 07 69 70 83 03

Conseiller numérique
Les vendredis matin
De 10h à 12h
sur rendez-vous - 07 71 50 67 41

Relais Petite Enfance
Carole Ferrer
Permanence le mardi - 06 81 42 18 47

Bébés : séances « bien-être » à la PMI

Animé par des professionnels formés, cet atelier permet de découvrir les bienfaits du toucher et du massage, de partager un moment privilégié avec son bébé et de renforcer le lien parent-enfant. Les parents apprennent des gestes simples qu'ils pourront reproduire à la maison, dans un cadre bienveillant et convivial.

L'atelier se déroule en 3 séances afin de prendre le temps de découvrir et de s'approprier les différentes techniques. Plus d'informations auprès de la PMI coordonnées dans l'encadré ci-dessus. •

LE SERVICE URBANISME



Le service Urbanisme : Accueil, démarches et actualités.

Depuis le 1er août 2026, une nouvelle responsable, Sandra BRUNETEAU, a pris ses fonctions. Elle accompagne habitants et porteurs de projet dans leurs démarches d'urbanisme. Elle assure également la gestion administrative du Port du Loiron.

Instruction des autorisations d'urbanisme :

Ces autorisations regroupent les Certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager.
Le service suit également les documents de planification : PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux), qui fixent les règles de construction sur le territoire.
Urbanisme commercial : enseignes, préenseignes et publicités.

Déposer sa demande en ligne :

Depuis 2022, particuliers et professionnels peuvent déposer en ligne les permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, permis de démolir et certificats d'urbanisme,

Plus de déplacements ni de papier ; le dossier se suit en temps réel. Les formulaires habituels restent téléchargeables sur la page Urbanisme du site de la commune. Les autorisations sont délivrées sous réserve des droits des tiers : les questions de droit civil (mur mitoyen, servitude de passage…) restent à la charge du bénéficiaire.

Être reçu en mairie :

Le service reçoit le public les mercredis et jeudis matin, sur rendez-vous, à prendre à l'accueil de la mairie ou par téléphone. Venir avec son ébauche de projet permet de préparer efficacement le dossier et de gagner du temps.

Mairie d'Angoulins, avenue du Commandant Lisiack · 05 46 56 80 25 · contact@angoulins.fr

LA RÉVISION DU PLUI S'ENGAGE

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, élaboré et voté par la CdA, est le document règlementaire qui encadre l'aménagement et le développement des 28 communes de notre territoire. Il définit notamment où et comment construire, où préserver les espaces naturels et agricoles, et comment organiser les futurs quartiers et équipements. Après six ans d'application, le Conseil communautaire a prescrit sa révision n° 1 le 19 décembre 2025. La concertation avec le public est ouverte depuis le 19 octobre.

Vous pouvez donner votre avis :
- sur le registre numérique : registre-numerique.fr/revision-plui-la-rochelle,
- sur le registre papier, à l'accueil de la mairie,
- par mail : revision-plui-la-rochelle@mail.registre-numerique.fr,
- par courrier à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Direction des études urbaines, 6 rue Saint-Michel, BP 41287, 17086 La Rochelle Cedex 2.

Plus d'informations sur agglo-larochelle.fr, > rubrique PLUi

Vos démarches urbanisme en ligne en flashant le QR code.

Toutes les informations sur le PLUi en flashant le QR code.



AU FAIT, LE SAVIEZ-VOUS ?

Vidéo protection, comment ça marche ?

La commune achève cet automne le déploiement d'un dispositif de vidéoprotection comportant une première tranche de 7 mâts et 12 caméras.

Le saviez-vous ? Les images collectées ne sont pas visionnées en direct comme dans les grandes villes, mais stockées sur un serveur sécurisé à disposition de la Justice et des forces de l'ordre pour les besoins de leurs enquêtes. Elles sont automatiquement effacées au bout de 30 jours, dans le respect de la règlementation.

L'emplacement des caméras a été choisi en lien avec la Gendarmerie, notamment aux principales entrées de ville, mais également aux abords des écoles ou encore à proximité du cimetière

Sur les mats qui ont été implantés, la caméra est située à mi-hauteur pour une prise de vue de qualité. La hauteur du mat se justifie par l'implantation à son sommet d'un émetteur qui relie les capteurs entre eux et envoie les images vers le serveur.

Ce projet est soutenu financièrement par l'Etat au titre du Fonds de Prévention de la Délinquance et de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.



VOS RENDEZ-VOUS

ÉVÉNEMENT

Angoulins fête Noël



4, 5, 6 et 12 décembre

Vendredi 4 décembre

Concert de Noël

18h30 - dans l'église Saint-Pierre-ès-Liens

Le Choeur d'hommes Cantar'Hom donnera un concert de chants de Noël.

Samedi 5 et dimanche 6 décembre

Marché de Noël

Cette année, le marché sera organisé en centre-bourg, dans l'Espace Europe. Animations et manège place Michel Crépeau.

Animations de Noël avec visite du Père Noël.

> **30 exposants** - Restauration sur place

Espace Europe - 10h à 18h30 :

- de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h : présence du **Père Noël**
- 10h à 18h30 : **animations de Noël**
- Samedi après-midi : **Atelier création laser-jeux**
- Samedi de 15h à 18h : **Sculpture sur ballon** avec Marlenn Anim
- Dimanche de 15h à 18h *:* **maquillage de fête** avec Marlen Anim •

Samedi 12 décembre

Rêve de plume

Spectacle jeune public
10h30 – Salle Europe

Par la Compagnie "La terre qui penche". Petit Ours Ronchon découvre, avec humour et poésie, la difficulté de grandir et de partager avec sa petite sœur, dans un univers où les mots deviennent musique.

Réservation obligatoire au 05 46 55 07 92, jauge limitée - de 0 à 3 ans

Téléthon

De nombreuses animations et rendez-vous vous sont proposés.

Samedi 28 novembre

Spectacle Le Beunaize Comédie Club
*15h00 - **Salle Europe** - 5€*
Dans la limite des places disponibles

Concert Brouilleurs d'écoute
*18h30 - **Eglise Saint-Pierre-es-Liens** - 5€*
Dans la limite des places disponibles.

Dimanche 29 novembre

Marche avec Les Furets -
*Départ 9h30 - **Place Michel Crépeau** - Participation 5€*
(inscriptions : 06 83 63 89 67).

Soirée Comédie Club avec Angoul'Loisirs
*18h30 - **Salle Europe** - 5€*
Dans la limite des places disponibles.

VENEZ NOMBREUX !

Samedi 28 et dimanche 29 novembre

Place Michel Crépeau :

Animations musicales - *Planet Waiki (Mano)*
10h30 - Gratuit

Mais aussi Tombola, stands

Tous les bénéfices sont versés au profit du Téléthon.

Vendredi 15 janvier

Vœux du Maire

Jean-Pierre Nivet, Maire d'Angoulins, présentera ses Vœux à la population à 18h30 - ***salle Europe***.



Accessible à tous, petits & grands

ANIMATIONS ET RENDEZ-VOUS

Nuit de la lecture

Vendredi 22 Janvier
à 19h30 - Médiathèque

Nuit de la lecture sur le thème de l'enfance.
A cette occasion, Pascale et Jennifer iront revisiter les oeuvres de Marcel Pagnol.
Durée 1 heure, suivi d'un repas partagé.

Ateliers d'écriture

Samedi 16 Janvier
Samedi 13 mars
14h30 - 16h00, à la médiathèque
Avec Olivier Persanda



« Des lires » de et par Titus

Vendredi 12 février
à 19h30 - Salle Europe

De drôles de portraits de lectrices et de lecteurs qui s'inventent des "petits arrangements" avec la lecture, sous la forme de récits sensibles et fantaisistes.

À partir de 12 ans.



Concert poétique «À la lueur de la Chanterelle »

Vendredi 26 mars
à 19h30 - Médiathèque

Stéphanie Saada est une chanteuse-poète. La Chanterelle est la corde la plus fine et la plus aigue d'un instrument à corde, la plus fragile, la plus sensible à l'image de sa voix.



Renseignements :
05 46 55 07 92



JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES

Vendredi 5 mars
à 19h30 – Salle Europe

Projection du film "Les Conquérantes" de Petra Volpe

Le film retrace avec humour et émotion le combat des femmes suisses pour obtenir le droit de vote au début des années 1970.

Sur réservation :
05 46 55 07 92

Public : ados - adultes

COUPS de COEUR

JE de Lilia Hassaine : JE se situe à mi-chemin entre roman victorien et thriller intimiste contemporain. Lilia Hassaine irrigue des réflexions contemporaines sur les violences faites aux femmes, l'emprise, le harcèlement, les mécaniques perverses du gaslighting avec subtilité et finesse.

Derrière les montagnes bleues de Jordan Gentes : Un roman jeunesse aux joyeuses aquarelles où les deux personnages, inventifs et aventuriers entreprennent de percer le mystère du village. Une ode joyeuse à l'écologie, le courage et la créativité. Écrit et illustré par Jordan Gentes, illustrateur rochelais.

Avila de Teresa Radice (scénario) et de Stefano Turconi (dessin) : Convaincue de sorcellerie, une jeune herboriste se lance dans une course effrénée pour sauver l'âme de sa mère condamnée à périr sur le bûcher pour hérésie.

Les dessins sont splendides et le scénario marqué de petites références historiques intéressantes.



APE Angoulins

Rendez-vous pour les prochains événements de l'APE :

Novembre 2026
Vente de chocolats
Commande sur le site www.ape-angoulins.fr

Veille des vacances scolaires de décembre 2026 et avril 2027
Boum pour les élèves d'Angoulins
Salle Europe

Dimanche 28 mars 2027
Chasse aux œufs de Pâques
Parc Municipal

Dimanche 4 avril 2027
Carnaval en partenariat avec Angoul'Loisirs
Parc Municipal

Plus de renseignements : ape.angoulins@gmail.com

ACCA Angoulins

Samedi 27 février 2027
L'ACCA organise son traditionnel **concours de belote – salle Europe**
Ouverture des portes à partir de 13h30.

Samedi 6 mars 2027
La **restitution des carnets de prélèvement** s'effectuera de 10h à 12h à la **salle Jean Monnet.**

Dimanche 6 juin 2027
Assemblée génrérale à 9h30 à la **salle Jean Monnet.**

Contact :
Chantal Bernard - 06 78 32 51 56
bernard.chantal17@orange.fr

ADEF

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou de quelques heures pour compléter votre planning ?

L'association ADEF vient à votre rencontre chaque **3e mardi du mois, de 14h à 17h, au Pôle Action Sociale** (situé derrière la mairie).

Quel que soit votre profil ou le type de poste que vous recherchez, ADEF est à vos côtés pour vous écouter, vous orienter et vous accompagner dans vos démarches.

Contact : 05 46 41 09 06 ou adeflarochelle@adef-emploi.fr

Angoul'Loisirs

Angoul'Loisirs votre association de proximité joue un rôle clé en accompagnant les familles, en soutenant les habitants et en proposant des activités qui favorisent le vivre-ensemble.

Notre secteur dédié aux adultes et habitants a adopté un nouveau nom, 'La Bulle des Habitants', animé par notre référent, Matthieu.

Nous offrons des spectacles à des tarifs préférentiels à Beauséjour, Châtelaillon, à La Coursive, La Rochelle, et au Palace, Surgères. Demandez la programmation.

Nous préparons également des ateliers pour le Carnaval d'Angoulins, qui se tiendront ***les vendredis soirs à partir du 15 janvier, de 18h00 à 20h00, au sein d'Angoul'Loisirs.***
Venez avec ou sans enfants pour construire le Totem Carnaval !
Contactez Matthieu au 06 12 37 69 58.

Nous tenons à remercier chaleureusement les habitants et les familles pour leur soutien et leur confiance, qui sont essentiels à notre association dans l'accueil de vos enfants, que ce soit à la Micro-crèche, au Centre de loisirs ou à l'Espace Projets Jeunes.

Informations : angoul-loisirs.fr et sur nos réseaux sociaux.

Comité de jumelage

Vendredi 20 novembre 2026
Projection d'un dessin animé pour enfant « Rio 2 »
Salle Europe - 16h00

Entrée libre

Relax Max asso

Envie de retrouver votre énergie ou de rester en bonne santé ?
Relax max vous propose trois disciplines issues de la Médecine Traditionnelle Chinoise : **le Qi Gong**, une gym douce aux mouvements lents et postures adaptées, le **Do In**, des automassages et des étirements doux et le **Shiatsu**, une technique de massage traditionnel japonais.
Pratiques encadrées par deux professeurs diplômés : Stéphane Dubois (thérapeute et enseignant) et Julie Delpech (enseignante et éducatrice sportive certifiée).
Ambiance conviviale, niveau débutant.
Les cours de Qi Gong à Angoulins ***tous les dimanches matin*** sauf pendant les vacances scolaires.
De 10h30 à 12h00 **au Dojo**, **salle de l'Europe, rue de Verdun.** Tarif : 190 euros pour l'année.
Ateliers saisonniers pour approfondir vos connaissances
1 dimanche tous les 2 mois de 9h à 13h **au dojo,** en Qi Gong et Do In.
Tarif : 20 euros + 5 euros d'adhésion à l'association la 1re fois.
3 ateliers saisonniers à Angoulins : ***10 Janvier 2027, 7 Mars 2027, 23 Mai 2027.***
Nos cours et ateliers sont accessibles à tous, tous âges (pratique sur chaise possible) ainsi qu'aux personnes en fauteuil roulant.

Contact :
Julie Delpech : 06 09 20 66 40
Mail : relaxmaxasso@gmail.com
Site internet: relaxmaxasso.free.fr

Aide à l'emploi

Un service utile, un emploi retrouvé, un territoire plus solidaire !
L'Association d'Aide à l'Emploi facilite le quotidien des habitants et accompagne les personnes vers l'emploi. Ménage, repassage, jardinage, manutention, petits travaux ou entretien de locaux professionnels : nous répondons aux besoins des particuliers, entreprises, commerces, cabinets médicaux...
En choisissant l'Association d'Aide à l'Emploi, vous soutenez une structure de l'Économie Sociale et Solidaire qui favorise l'inclusion près de chez vous.
Vous recherchez un emploi ?
Nous vous proposons des missions adaptées et un accompagnement personnalisé pour reprendre confiance et construire votre avenir professionnel.
Ensemble, faisons vivre une économie locale, utile et solidaire.

Contact : Isabelle Caille vous reçoit au Pôle Social, rue Saint Gilles
07 56 38 79 15

UNE PETITE PAUSE S'IMPOSE



A VOS FEUTRES !



HOP HOP 15 MIN AU FOUR !





Bredele alsaciens

Les ingrédients à prévoir :
- 500 g de farine T45
- 250 g de sucre semoule
- 300 g de beurre
- 2 oeufs
- 1/2 sachet de levure chimique
- 1 c. à café de mélange d'épices pour pain d'épices.
- 2 jaunes d'œufs

Préparation :
Fouettez 2 œufs entiers avec le sucre.
Dans un autre saladier, mélangez le beurre mou et la farine pour obtenir une pâte sableuse.
Versez le mélange sucre-œufs, la levure chimique et les épices dans le second saladier.
Mélangez pour former une seule pâte.
Laisser au réfrigérateur pendant 1h.
Préchauffez le four à 180°.
Malaxez et applatissez la pâte (épaisseur env 4 mm).
Découpez les biscuits à l'emporte-pièce et badigeonnez de jaune d'oeuf. Enfournez pour 10 à 15 min. Miam miam, à déguster en famille ou entre amis !

Conseillères et Conseillers de la majorité

Une équipe municipale au travail

Depuis mars dernier, toute l'équipe est au travail. Être Adjoint(e), Conseiller(e) délégué(e) ou municipal(e), n'est pas seulement être en charge d'une délégation ou d'une mission, mais c'est aussi assurer des tâches quotidiennes moins visibles, pourtant essentielles au bon fonctionnement de la commune : piloter des dossiers d'intérêt général, participer à des réunions et organiser des manifestations,... assurer des astreintes 24 h/24 et 7 j/7 permettant de répondre aux urgences.

Cet engagement est partagé au quotidien avec les agents municipaux que nous remercions chaleureusement pour leur disponibilité et leur professionnalisme. Qu'il s'agisse d'intervenir la nuit ou le week-end, de sécuriser des équipements publics, de venir en aide à des concitoyens en difficulté ou d'accompagner les associations dans leurs projets, leur mobilisation est précieuse et indispensable à la bonne gestion de notre collectivité.

L'incendie dans la salle Ferrant en est une illustration toute particulière. Suite à cet événement, élus et agents se sont pleinement mobilisés aux côtés des associations pour rechercher des solutions temporaires afin que leurs activités puissent se poursuivre.

Ces premiers mois ont également été marqués par la réalisation de plusieurs projets, notamment de signalétique, de rénovation/isolation des bâtiments communaux dont les écoles, de maintenance au niveau de l'église, d'installation de la vidéoprotection, de réparation de pistes cyclables et par l'initiation d'un nouveau rendez-vous estival : « Les Vendredis de l'été ».

Concernant les écoles, la rentrée a permis d'accueillir dans de bonnes conditions 275 élèves. Pour faire face aux potentielles prochaines canicules, il a été acquis des matériels complémentaires (rafraîchisseurs, ventilateurs de plafond,...) visant à améliorer le confort des enfants, du personnel éducatif et des enseignants.

Lors du forum des associations, le stand « Atout Jeunes » a permis de mettre à l'honneur les jeunes Angoulinois ; nous allons poursuivre ce travail pour partager leurs aspirations et les impliquer encore davantage dans la vie du village.

2027 s'annonce déjà riche en projets et en rendez-vous. Une semaine consacrée au développement durable est à l'étude, la mise en place des conseils de quartier et de nombreuses manifestations viendront prolonger cette dynamique.

C'est avec la même volonté de proximité, de concertation et de bon sens, que toute notre équipe poursuivra son engagement pour faire avancer Angoulins.

Toujours à votre écoute, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année ! •

L'équipe de la majorité municipale

Conseillères et Conseillers n'appartenant pas à la majorité

Zone commerciale, agriculture locale : quels choix pour demain ?

Suite à leur démission du conseil municipal, nous tenons à remercier chaleureusement nos colisitiers Amandine Dalmasso et Gilles Eloy de leur investissement.
Avec l'arrivée d' Antoine Colonna d'Istria et bientôt de Thierry Guillet, notre équipe continue d'avancer, déterminée et avec le même objectif : être utile pour vous et notre commune.
Vivre à Angoulins, c'est aussi pouvoir y travailler et y entreprendre. Or en juillet un magasin a encore fermé ses portes dans la zone commerciale. Et l'une de nos fermes bio, déjà éprouvée par la sécheresse, a perdu sa récolte lors d'un violent orage de grêle.

Nous n'aurons pu leur apporter que notre modeste soutien personnel.

Ces évènements soulèvent des questions :
Quel avenir pour la zone commerciale ?
Elle relève de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle dont notre maire est vice-président.
Des échanges sont-ils prévus avec les propriétaires pour accompagner les commerçants en difficulté et éviter que les locaux vides se multiplient ?
Chaque fermeture, ce sont aussi des emplois en moins et des recettes fiscales qui disparaissent pour notre collectivité.
Enfin, pour notre restauration scolaire ne serait-il pas logique de bénéficier de légumes des maraîchers bio angoulinois ? Nous le proposions dans notre programme. Ce serait apporter un soutien très concret et l'occasion pour les enfants de découvrir les métiers et savoir-faire qui les entourent.

Décembre approche. Nous vous souhaitons dès à présent, à vous et à vos proches, de belles fêtes de fin d'année.

L'équipe d'Angoulins au quotidien A bientôt sur FB et Instagram •



LA LECTURE AU CENTRE DU JEU

Le jeu « Les Petits champions de la lecture » s'adresse à tous les élèves de CM1 et CM2 de France. Pour commencer, chaque participant choisit un extrait de 3 minutes d'un roman jeunesse qu'il lit à voix haute devant sa classe.

Line Bourdel, championne Angoulinoise de lecture.

Retour sur le parcours d'une élève de Jean Moulin qui a partagé ses talents de lectrice jusque sur la plus prestigieuse des scènes de France à l'occasion de la grande finale du jeu "les Petits champions de la lecture".

Pour Line, c'est une aventure qui a commencé en janvier 2026. D'abord sélectionnée parmi les élèves de l'école Jean Moulin, elle s'est retrouvée seule sur la grande scène de la Comédie Française devant des centaines de spectateurs 6 mois plus tard ! Pour en arriver là, elle a remporté la finale de son école mais aussi les finales départementales en mars et la finale régionale en avril ! Un travail de longue haleine pendant lequel, celle qui est désormais en classe de 6e, a dû beaucoup s'exercer, notamment sur son rythme et ses intonations tout en essayant de ne pas trop surjouer le texte. Et pour ça, elle s'est beaucoup appuyée sur sa maman et Mme Monfroi (sur la photo aux côtés de Line), son institutrice, qui ont été un soutien de tous les instants. Après une très belle performance sur la scène du « Français », retransmise en direct à la télévision, elle n'a finalement pas été choisie par le jury. Pourtant, Line ne retient que du positif de cette expérience incroyable qui aura fédéré pendant plusieurs mois toute une école autour de la lecture. Félicitations !

Angoulins fête Noël



Marché de Noël

CENTRE BOURG
(ESPACE EUROPE)

Samedi 05 et dimanche 06 décembre

10H-18H30
(30 exposants, animations, manège, foodtrucks...)

Vendredi 04 décembre

ÉGLISE
18H30
Concert « Cantar'Hom »

Samedi 12 décembre

SALLE EUROPE
10H30
Spectacle de Noël jeune public (0-3 ans) « Rêves de Plume »
RÉSERVATION AU **05 46 55 07 92**

ANGOULINS SUR-MER

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

tissonsdesliens.fr

angoulins.fr
Angoulins-sur-mer